

Pacte en faveur de la haie

Chères agricultrices,
Chers agriculteurs,

Le gouvernement a présenté en 2023 son « Pacte en faveur de la haie », visant à restaurer ces structures paysagères essentielles dans la lutte contre le réchauffement climatique et le déclin de la biodiversité.

Les haies et les arbres sont une composante essentielle du patrimoine rural et des paysages, et rendent de nombreux services à la nature, aux hommes et à la société. Habitats indispensables à la survie de nombreuses espèces sauvages, les haies limitent également l'érosion des sols, participent au stockage du carbone, régulent la ressource en eau, fournissent de l'ombre pour le bétail, tout en ayant un effet coupe-vent.

Les objectifs du « Pacte en faveur de la haie » sont :

- la sensibilisation et l'accompagnement à la gestion durable des haies ;
- l'accompagnement des agriculteurs pour faire émerger et concrétiser des projets de plantation ;
- le développement rapide de projets de plantations et d'alignements d'arbres intra-parcellaires.

La plantation de haies, enjeu conséquent, a pour objectif un gain net de 50 000 km de haies d'ici 2030 sur le territoire français. Les financements de cet appel à projet vont jusqu'à 100%.

« Les bénéficiaires éligibles aux aides à l'investissement dédiées à la plantation de haies ou d'arbres intra-parcellaires et à la mise en place de régénération naturelle assistée sont les personnes morales ou physiques qui réalisent des investissements sur des surfaces agricoles. »

« Dans le cas où le propriétaire demandeur n'est pas l'exploitant, l'accord de l'exploitant est indispensable lors de la demande d'aide. Dans le cas inverse, si le demandeur n'est pas propriétaire, l'accord du propriétaire de la surface qui accueillera l'investissement est également nécessaire. » (page 5 du Cahier des charges)

Aussi, je vous invite à télécharger cet appel à projets, principalement dédié aux exploitations agricoles :

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/pacte-en-faveur-de-la-haie-appel-a-projets-investissement-pour-la-plantation-a3282.html>

Bien cordialement,

Olivier Poiraud
Maire de Frontenay-Rohan-Rohan

S'abonner

www.frontenay-rohan-rohan.fr

